**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes

**Band:** 136 (2010)

**Heft:** 21: Vivre en EMS

Vereinsnachrichten

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# sia

# CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS 2/2010

Les présidents des groupes professionnels, des sociétés spécialisées et des sections souhaitent davantage de concertation et une organisation plus efficace des activités au sein de la SIA. C'est le message clair qu'ils ont délivré lors de la seconde conférence des présidents (CP) de l'année en cours.

#### De la CP à l'AD

Les présidents récusent sans équivoque la situation actuelle. Depuis des années, ils sont informés des projets menés par la direction et de l'ordre du jour de la prochaine assemblée des délégués (AD) à l'occasion de deux conférences annuelles. Or s'ils apprécient ces échanges avec la direction, ils déplorent tout autant l'absence de débat, de concertation, et de possibilités de co-décision lors des CP. De fait, se contenter de recueillir les informations pour les retransmettre à l'interne en vue de l'AD s'avère hautement insatisfaisant, tant pour les présidents que pour les délégués. D'autant que le rôle de ces derniers se borne pratiquement à rapporter au sein de l'AD les votes exprimés au niveau des groupes professionnels et des sections. Ce système étant de surcroît peu efficace, il faudrait donc transférer la CP auprès de l'AD. Plutôt que de convoquer chaque année deux CP pour informer et deux AD pour voter, comme c'est actuellement le cas, les présidents proposent de ne tenir qu'une CP suivie d'une AD: la CP servirait de plate-forme à un débat contradictoire, et ils souhaiteraient avoir eux-mêmes un pouvoir de co-décision lors de l'AD subséguente. Pour les présidents, ce dispositif permettrait d'améliorer l'intégration des groupes professionnels, des sections et des sociétés spécialisées dans les affaires de la Société.

En même temps, la centrale administrative pourrait être professionnalisée et, notamment, mieux distinguer entre tâches stratégiques et opérationnelles. Les présidents estiment qu'à l'instar d'un conseil d'administration, la direction de la SIA pourrait davantage se concentrer sur les affaires stratégiques. Le secrétariat général pourrait être professionnalisé et renforcé pour être en mesure de décharger la direction sur le plan opérationnel et mettre en œuvre les décisions stratégiques de façon plus autonome et efficace.

### Sensibilisation de la relève

Dans l'enseignement obligatoire en Suisse, la culture du bâti, soit l'art des architectes et des ingénieurs, n'a pratiquement pas de place. C'est pourquoi la SIA, la FAS et d'autres partenaires, ont fondé l'association « Spacespot » <www.spacespot.ch>. Elle concentre ses activités sur divers projets menés au sein des écoles, l'offre de cours et de visites, ainsi que la production de films, de supports didactiques et de publications.

# Une association professionnelle progressiste

Il n'est aujourd'hui plus envisageable de se passer de l'apport professionnel des femmes. Pourtant, la répartition des membres individuels de la SIA reflète une piètre réalité: si le groupe professionnel Architecture peut se targuer d'un modeste 16 % de femmes, leur représentation au sein des groupes Sol/Air/Eau (5,1 %), Génie civil (2,3%) et Technique/Industrie (1,3%) demeure insignifiante. Depuis 2003, la commission Femme et SIA s'efforce de faire bouger les choses par le biais de divers projets. L'objectif du dernier en date « La SIA – une association professionnelle progressiste » est que la SIA se profile comme une association professionnelle exemplaire, tant au niveau de la représentation féminine que sur le front de modèles de travail plus proches des réalités contemporaines des employées et des employeurs.

#### 175e anniversaire de la SIA

Née en 1837, la SIA fêtera ses 175 ans en 2012. L'année anniversaire servira à mettre en exergue les multiples engagements de la Société, ainsi que le travail quotidien fourni par ses membres. Les festivités permettront également de renforcer les échanges et le sentiment d'appartenance à l'interne. Afin de favoriser une proximité maximale avec les régions, des événements locaux seront organisés en collaboration avec les sections.

Thomas Müller, responsable RP/ Communication SIA

# QUALIFICATION DES ENTRE-PRISES DE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

La fabrication et le montage selon la norme SIA 263, Construction en acier, chiffre 8.3, nécessitent des installations appropriées et des spécialistes formés en conséquence. Ceci est valable en particulier pour les travaux de soudage. L'exécution doit correspondre aux exigences fixées pour la structure porteuse. La qualification du fabricant de construction métallique doit être vérifiée avant l'adjudication (voir la norme SIA 263/1).

La SIA tient à jour un registre officiel des certificats qui sont émis par le laboratoire fédéral d'essai des matériaux (LFEM/EMPA), l'Association suisse pour la technique du soudage à Bâle ou le Swiss Welding Institute (SWI) à Yverdon. Ce registre, mis à jour le 4 octobre 2010, est disponible en version pdf à partir du site <www.sia. ch/forum>.

(SIA)

p.36 TRACÉS nº 21 · 02 novembre 2010